Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 3

Artikel: Dictée préparée [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039297

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXVIIIe ANNÉE N° 3. MARS 1899

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : — *Dictée préparée. — Bilan géographique de l'année 1898. — L'enseignement des langues vivantes. — Partie pratique. — Une expérience pédagogique. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Variété. — Correspondance.*

DICTÉE PRÉPARÉE

(Suite.)

Dans mon premier article, j'ai dit que les dictées préparées ont pour but essentiel de familiariser les élèves avec l'orthographe d'usage. On ne saurait trop insister sur la nécessité de cette étude qui doit primer la connaissance et l'application des règles de grammaire. C'est pourquoi il faudra, à l'avenir, nous semble-t-il, attacher une plus grande importance aux exercices lexicologiques raisonnés qu'on ne l'a généralement fait jusqu'ici. Nous ne devons pas oublier, en effet, que la science de l'orthographe usuelle s'acquiert par l'observation, par la mémoire, par le raisonnement, par l'étude des mots considérés dans leur étymologie, leurs racines, leurs dérivés, leurs composés et dans la distinction des homonymes. L'étude de l'orthographe d'après ces principes, à petites doses, avec un esprit de suite persévérant, constitue un exercice des plus attrayants

et des plus fructueux. Et lorsque la leçon est sérieusement préparée, que le maître peut avec assurance communiquer à ses élèves les connaissances en rapport avec la force de ses jeunes auditeurs, les résultats obtenus sont réellement satisfaisants. C'est ainsi que nos écoliers apprennent peu à peu la langue maternelle, qu'ils arrivent insensiblement à une connaissance solide des notions indispensables, des matières qui constituent le bagage orthographique que l'on est en droit d'exiger des élèves d'une école primaire.

L'étude de ce que l'on appelle le vocabulaire s'effectue d'après le livre de lecture, non pas d'après un ordre alphabétique, mais en passant successivement en revue toutes les difficultés qui se présentent dans les chapitres étudiés. Il est évident que les mots déjà étudiés dans les leçons antérieures ne sont revus et épelés qu'à titre de rapide répétition.

Les récapitulations ont leur raison d'être jusque dans les dictées et elles sont recommandables à tous égards. Il importe que l'instituteur puisse en tout temps se rendre un compte exact des progrès réalisés par chacun de ses élèves dans ce domaine. Les mots qui ont présenté quelque difficulté, ceux dont l'orthographe a été manquée chez la généralité des élèves, sont notés par le maître, puis ils font plus tard l'objet d'une dictée spéciale.

Tous ces exercices préparatoires se font à la table noire en présence de tous les élèves. Le système tabulaire et l'emploi de la craie sont ici de rigueur. La seule épellation des mots ne suffit pas : il faut que l'intuition vienne en aide à l'attention et à la mémoire. L'intuition, la vue des mots et de leurs éléments favorisent l'esprit d'observation chez nos écoliers naturellement si enclins à l'étourderie, et les exercices oraux et la mémoire aidant, ils finissent par s'assimiler cette orthographe dont l'acquisition est une impossibilité pour un grand nombre de nos écoliers si le maître ne vient pas méthodiquement à leur aide.

Ces procédés ont un autre avantage qui n'est pas à dédaigner. Avec un instituteur intelligent, nos élèves apprennent la signification des mots et se rendent compte de leur formation, de leur emploi, de leur usage, de leurs acceptions diverses ; l'exercice d'orthographe devient un exercice d'intelligence et il contribue à une connaissance plus approfondie du texte étudié ; les élèves sont tout étonnés de voir s'ouvrir devant leurs yeux des horizons nouveaux. Si cette étude est menée avec intelligence, le résultat rejaillit sur la composition elle-même qui ne peut que bénéficier de ces exercices utiles et intéressants.

Je n'ai pas besoin d'insister ici sur ce fait reconnu par tout le monde que l'orthographe est une spécialité qui s'acquiert avec beaucoup de facilité par certains enfants, pendant que d'autres élèves sont rebelles à tous les efforts du maître. C'est

un fait incontestable. Mais cet état de choses, loin de détruire la valeur de cette manière d'étudier l'orthographe, ne fait que mieux ressortir la nécessité d'employer les procédés préconisés plus haut, procédés basés sur l'intuition et qui tiennent compte de la nature même des difficultés. Cette méthode s'adresse donc avant tout aux élèves dont l'orthographe est reconnue faible ; les bons élèves peuvent se passer plus ou moins du concours du maître et leur seul talent naturel suffit à acquérir dans ce domaine les connaissances que d'autres élèves moins doués ne parviendront que difficilement et imparfaitement à s'assimiler. N'oublions pas que, de nos jours, l'école primaire n'est pas destinée comme autrefois à aller de l'avant avec l'élite des élèves d'une classe et à abandonner complètement ceux que la nature n'a pas suffisamment doués. Non, les élèves faibles et médiocres ont *droit* à tous les soins et à toute la sollicitude de l'instituteur et celui-ci a le *devoir* d'étudier les méthodes d'enseignement qui permettront de leur inculquer les connaissances les plus indispensables.

Une dernière considération. Il existe dans le langage une foule de mots dont l'orthographe constitue pour ainsi dire une anomalie de notre langue française, des mots dont il ne nous est pas possible de justifier et d'expliquer l'orthographe. Lorsque ces mots se présentent à nous, nous ne pouvons que constater leur étrange orthographe et nous incliner devant l'usage qui a prévalu dans la manière de les écrire. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de réformer l'orthographe : acceptons-la comme elle nous est présentée et bornons-nous à faire remarquer les singularités orthographiques en écrivant ces mots à la table noire, en invitant nos élèves à en prendre note et à les écrire toujours ainsi ; c'est tout ce que nous pouvons faire.

Dictée d'application

J'ai divisé les différentes dictées qui se font à l'école primaire en quatre catégories bien distinctes et j'appelle *dictée d'application* celle qui a pour but d'appliquer immédiatement une règle de grammaire étudiée dans une leçon précédente. Le but que je me propose d'atteindre ici est surtout de familiariser tous mes élèves avec la connaissance et l'application de l'orthographe de règles. Dans les dictées préparées, le but essentiel est l'acquisition de l'orthographe usuelle ; l'application des règles grammaticales devient le but secondaire. Dans ce nouveau genre de dictées, l'effort principal consiste à amener les élèves à l'application raisonnée des règles étudiées dans une leçon de grammaire ; l'orthographe d'usage, sans être négligée, passe au second plan. Ainsi, toute l'attention des élèves est concentrée dans une leçon sur l'application d'une règle et de ses exceptions d'abord, puis sur l'application

des règles étudiées dans les leçons antérieures. Il est fort possible que, dans les exemples dictés, il se trouve des mots, tels que des verbes, participes, etc., qui n'ont pas encore fait l'objet d'une leçon spéciale. Pour trancher ces difficultés, le maître s'adresse aux anciens élèves du cours qui ont déjà parcouru le programme les années précédentes.

Je ne m'arrêterai pas à faire ressortir l'importance et la nécessité de cette catégorie de dictées. Chacun sait qu'une règle n'est suffisamment connue que lorsqu'elle a trouvé son application dans une série d'exercices où les élèves ont été amenés à orthographier les mots conformément aux prescriptions grammaticales.

Comment se fait l'étude d'une règle de grammaire ? Le maître écrit d'abord à la table noire un certain nombre d'exemples *tirés du livre de lecture*. Au moyen de questions, l'élève parvient à trouver la règle qui découle de ces exemples.

Il l'énonce ensuite ; puis, toujours au moyen d'exemples, le maître fait trouver les exceptions, s'il y a lieu. C'est le premier pas. Le second travail consiste à appliquer cette règle dans un exercice écrit qui sera sévèrement contrôlé par le maître. La troisième étape a pour objet d'appliquer cette même règle à une dictée. Les élèves, les plus faibles surtout, sont appelés successivement à raisonner sur tous les cas qui se présentent au cours de la dictée. Enfin, la règle est énoncée une dernière fois ; les élèves sont invités à l'apprendre conformément à l'*Appendice grammatical* qui se trouve dans leur manuel de lecture. L'acquisition de cette règle va grossir le bagage intellectuel des écoliers et l'instituteur se montrera sévère dans l'application des règles ainsi apprises.

A propos de l'ordre généralement suivi dans les leçons de grammaire, qu'il me soit permis d'exprimer ici une réflexion que m'a suggérée l'expérience. Après avoir étudié une règle quelconque de grammaire, on procède immédiatement à un exercice d'application ; la dictée ne vient qu'à la suite de ce travail. Or, j'estime qu'une dictée faite sous la direction du maître est un travail plus facile que la préparation d'un devoir grammatical tel que nous les exigeons généralement. Dans ces exercices, les élèves sont complètement livrés à leurs propres forces. Il est certain que l'effort est beaucoup plus considérable que celui qui consiste à écrire une dictée avec le concours actif du maître. Ce serait donc logique, à mon avis, de procéder d'abord à une dictée ; l'exercice grammatical, travail plus difficile, suivrait la dictée.

Dictée (pour cours moyen.)

(*Règle :* Accord des adjectifs qualificatifs.)

1. Pierre Burky était un *jeune* homme *bon*, *doux*, *ingénu* — 2. Les eaux du lac de Morat sont tantôt *bleues* et *calmes*,

tantôt *frémissantes* sous le vent des montagnes. — 3. Dans le Vully, on remarque de *grands* et *populeux* villages, de *magnifiques* jardins et de *riches* vignobles. — 4. Le château, la maison et l'église sont très *anciens*. — 5. La contrée de la Broye est *fertile*, *intéressante* et bien *peuplée*. — 6. Les ouvriers tanneurs de Fribourg formaient une société de secours *mutuels* avec sa caisse et son hôpital *particuliers*. — 7. La rivière, le lac et le fleuve sont *profonds*, *larges* et *poissonneux*. — 8. Le banc et la chaise seront *vacillants*. — 9. Le montagnard est *généreux*, *fier* et *hospitalier*. — 10. Le champ et la prairie de mon voisin étaient plus *étendus* et plus *productifs* que mon pré.

Procédés.

Nous ne devons pas perdre de vue que la grammaire est l'une des branches qui demandent une gradation bien établie et que l'enseignement de cette spécialité doit se donner avec beaucoup d'esprit de suite. Au début d'une année scolaire, il se peut que les deux cours supérieurs d'une école puissent marcher ensemble pendant un certain temps. Mais le cours supérieur ne tardera pas à distancer le degré moyen ; dès lors, les dictées de cette catégorie seront adaptées à la force de chaque cours.

Combien de dictées convient-il de donner à chaque cours pendant une semaine ? Etant donné le temps dont peut disposer l'instituteur, j'estime qu'une dictée de cette nature, bien conçue et méthodiquement conduite, sera tout ce que l'on pourra exiger.

Vu la nature des difficultés que l'on rencontre dans cet exercice, cette leçon ne peut pas être confiée à un moniteur. Une demi-heure doit être attribuée à la dictée proprement dite avec les exercices oraux qui en découlent.

Un certain nombre des moindres élèves sont successivement appelés à la table noire. Ils y écrivent une phrase et procèdent ensuite à la recherche des adjectifs qualificatifs. Sous la direction du maître, l'élève analyse ces mots et les fait accorder selon les règles étudiées Les autres difficultés sont ensuite élucidées ; à cet effet, l'instituteur fait appel aux connaissances de tous les élèves du cours.

Il est préférable, à mon avis, de recourir, pour ces dictées, à des phrases détachées. Elles présentent, dans un texte relativement court, de plus nombreux exemples de la règle que l'on veut appliquer. Ce n'est pas la longueur de la dictée qui fera du reste le mérite de ce travail ; l'essentiel est que le raisonnement de l'élève puisse s'exercer. Peu, mais bien.

Le maître dicte une phrase qui est écrite par tous les élèves sur l'ardoise et à la table noire. Lorsque tout le monde a écrit, — il importe de ne pas procéder au questionnaire avant

que tous les élèves soient au courant, — le maitre adresse à l'élève qui écrit à la table noire les questions nécessaires qui l'amèneront à l'application exacte de la règle apprise. Tous les élèves sont tenus en éveil ; l'instituteur a soin d'entretenir parmi eux l'émulation nécessaire. Et c'est ainsi que l'on arrive à la fin de l'exercice et que le maître a pu s'assurer que ses élèves seront désormais capables d'appliquer dans tous leurs devoirs l'une des règles les plus importantes du programme de ce cours.

Questionnaire.

1. — Quels sont les adjectifs qualificatifs de cette phrase? — Quel nom qualifient-ils ? — Comment faut-il les écrire ? — Comment doit s'écrire *était ?* — Qu'est-il ? — Quel est son sujet?

2. Quels sont les adjectifs qualificatifs de cette phrase ? — A quel nom se rapportent-ils ? — Analysez ce nom. — Ecrivez donc ces trois adjectifs. — Epelez le mot *vent*.

3. — Dites-nous quels adjectifs vous trouvez dans cette phrase ? — Quels noms qualifient-ils ? — Comment devez-vous les écrire ? — Comment formez-vous le pluriel du mot *populeux* ?

4. — Avez-vous dans cette phrase un adjectif qualificatif ? — A quoi se rapporte-t-il ? — Comment doit-il s'écrire? — Pourquoi ? — Citez la règle.

5. — Etc.....

Correction de la dictée.

La correction peut se faire très facilement par les élèves eux-mêmes en échangeant les ardoises. La dictée de la table noire étant corrigée au cours de l'exercice, les élèves se basent sur celle-là pour expurger leur travail qui ne doit d'ailleurs pas contenir un grand nombre de fautes. Il est clair que ce travail doit se faire sous la surveillance du maître ou d'un bon moniteur.

Exercices après dictée.

1. Epellation des mots les plus difficiles de la dictée.
2. Analyse des mots, articles et adjectfs.
3. Mettre au pluriel les propositions qui ont été dictées au singulier, et vice-versa.
4. Mettre au féminin les phrases qui ont été dictées au masculin et vice-versa.
5. Relevé de la dictée dans le cahier en soulignant les adjectifs qualificatifs

H. C.